

## I N T R O D U C T I O N

L'enseignement occupe une place extrêmement importante dans toutes les sociétés dites évoluées, marquées par le développement scientifique et technique.

L'institution de l'instruction primaire obligatoire promulguée par la loi du 28 Mars 1882 est le reflet de conceptions idéologiques, au caractère plus ou moins généreux vis-à-vis du développement personnel du plus grand nombre possible d'individus. Elle représente également les exigences d'une société qui devient industrielle, technologique : qui a besoin de travailleurs possédant un minimum de connaissances et de compétences.

Cette généralisation de l'éducation a fait apparaître très tôt l'incapacité plus ou moins prononcée de certains enfants à acquérir au même degré ou au même rythme les contenus proposés par l'école. Ce sont les débilés mentaux, qui, soumis au même titre que les autres enfants à l'obligation scolaire, ont les premiers fait l'objet d'enquêtes concernant l'inadaptation scolaire. C'est, en effet, sous l'impulsion de BOURNEVILLE, médecin chef à l'Hospice de Bicêtre, qu'une enquête est organisée dès 1891 dans les cinquième et sixième arrondissements de Paris par l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire. Dans la seule circonscription de ce dernier, 83 arriérés et 249 indisciplinés sont dépistés. L'importance de ces résultats produit une impression telle, que la Délégation Cantonale du cinquième arrondissement émet le vœu "qu'il soit créé, dans quelques arrondissements de Paris, des classes spéciales pour enfants arriérés n'offrant ni perversion des instincts, ni accidents convulsifs" (1). En effet, on s'aperçoit très rapidement que, placés dans les mêmes classes et dans les mêmes conditions que les autres enfants, les débilés mentaux ne retirent que très peu de profit de l'enseignement qui leur est dispensé.

---

(1) GILLY (M.) : La scolarisation des débilés mentaux en France in R. ZAZZO Les débilés mentales, Paris, A. Colin, 1969.

Cette première enquête nous paraît exemplaire au sens où elle présente les caractéristiques essentielles qui pourraient qualifier la plupart des études qui ont porté en France sur le milieu scolaire jusqu'à une date relativement récente. Elles portent en général sur des populations réduites, de telle sorte qu'il est pour le moins hasardeux de prêter un caractère général aux résultats qu'elles enregistrent. Même lorsqu'ils sont conscients et sensibles aux difficultés méthodologiques rencontrées, par exemple, dans le choix et le contrôle des variables mises en jeu dans l'étude d'un phénomène, leurs auteurs ne possèdent pas les outils scientifiques, notamment conceptuels et statistiques qui leur permettraient de mieux délimiter et contrôler les sources de variations rencontrées. Ceci est particulièrement frappant dans le cadre des études qui se proposent d'analyser l'influence du milieu socio-culturel sur le développement individuel, entreprises dès le début du siècle par BINET (1910) à Paris, en Belgique par DECROLY et Mlle DEGAND, par ROUMA dans le bassin minier de Charleroi (1).

DECROLY et DEGAND qui ont expérimenté l'Échelle Métrique de l'Intelligence avec les enfants d'une école belge, enregistrent des résultats sensiblement différents de ceux de BINET. Les petits parisiens ont en effet, en moyenne, un an et demi de retard par rapport aux enfants belges. S'interrogeant sur la signification de ce résultat, BINET attribuera finalement l'écart observé aux différences d'origine sociale entre les enfants des deux groupes : les petits parisiens sont scolarisés dans le dixième arrondissement : "le quartier est pauvre, sans être misérable", tandis que les enfants de l'école où DECROLY et DEGAND ont expérimenté "appartiennent à la classe aisée ; ils ont des parents particulièrement doués, qui comprennent l'éducation de manière large, ce sont des médecins de renom, des professeurs d'Université, des avocats reconnus, etc..." (2).

BINET a donc bien compris le rôle que pouvaient jouer l'environnement socio-culturel et socio-économique dans les résultats enregistrés au moyen d'épreuves psychométriques. Il aura l'occasion de confirmer ses in-

---

(1) AVANZINI (G.) : Alfred Binet et la pédagogie scientifique, Paris, Librairie Philosophique J. VRIN, 1969, pp. 149-154.

GILLY (M.) in ZAZZO (R.) : Les déficiences mentales, Paris, A. Colin, 1965, p. 169 et sq.

(2) Cité par LAUTREY (J.) : Classe sociale, milieu familial, intelligence, Paris, P.U.F., 1980, p. 14.

terprétations grâce aux résultats que lui fournissent d'autres enquêtes menées sur les écoliers français par deux directeurs d'écoles : MORLE et VANEY, études qui font clairement ressortir le rôle de la famille dans le développement intellectuel. Ainsi "le problème (du conditionnement social de l'intelligence) est-il nettement perçu quoique l'ampleur du phénomène ne soit pas évaluée et que son interprétation demeure courte" (1).

Ces réserves faites, une autre remarque nous paraît essentielle : ces études ont toujours à leur origine des hypothèses, voire des intuitions fort pertinentes. Pour reprendre l'exemple de BINET (2), il n'est que de se référer aux "Idées modernes sur les enfants", ouvrage qui récapitule ses travaux antérieurs et se présente comme une réflexion sur l'échec scolaire, et qui "s'organise autour de l'inventaire de onze causes possibles" de l'insuccès scolaire.

De la même manière, on peut se référer aux précautions dont il s'entoure en ce qui concerne le recrutement des élèves qui fréquenteront les premières classes de perfectionnement, lorsqu'il s'agit de clairement distinguer les enfants "anormaux ignorants" des "normaux ignorants" dont le retard ne relève pas de l'insuffisance intellectuelle (3). C'est bien pour échapper à ce risque de confusion entre retard scolaire et inaptitude intellectuelle (parce qu'il se défie également du jugement des enseignants en la matière) que BINET préconisera l'examen psychologique, c'est-à-dire l'administration de l'Echelle Métrique d'Intelligence pour le recrutement des classes de perfectionnement.

Ce que nous voulons faire surtout remarquer, c'est que, pendant une très longue période qui va jusqu'à l'enquête de 1944 sur "le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire" (4) conduite par l'Institut National d'Etudes Démographiques et les Services d'Orientation Professionnelle, les

---

(1) AVANZINI (G.) : Alfred Binet et la pédagogie scientifique, Paris, Librairie Philosophique J. VRIN, 1969, pp. 153-155.

(2) Ibid. pp. 217-222.

(3) Ibid. pp. 107-114.

(4) Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire, La détermination des aptitudes, L'influence des facteurs constitutionnels, familiaux et sociaux - Travaux et Documents n° 23, Paris, P.U.F., 1954, 300 p.

études portant sur le monde scolaire ont essentiellement un caractère de recherche, d'investigation. Elles s'efforcent d'identifier, de mettre en évidence les "causes", les facteurs qui entrent en jeu en ce qui concerne le développement intellectuel ou les inadaptations scolaires. Il faudra effectivement attendre 1944 pour avoir une enquête large, présentant entre autres qualités méthodologiques (1), un caractère géographique national et se présentant ainsi comme un véritable projet de recensement (qui, d'ailleurs concerne essentiellement le recrutement des classes de perfectionnement). Pour en revenir une nouvelle fois et à BOURNEVILLE et à BINET, ce qui nous frappe essentiellement dans ces enquêtes, c'est, d'une part que l'on s'attache au caractère spectaculaire des résultats chiffrés malgré leur aspect partiel non représentatif et par ailleurs que l'on s'efforce d'analyser un phénomène : par exemple l'échec scolaire et ses causes.

Très sensibilisés aux cas d'inadaptation, les chercheurs ne se préoccupent guère d'une évaluation globale des cas d'échecs scolaires. Ce qui frappe donc les esprits, et ceci très rapidement après la généralisation de la fréquentation scolaire, c'est bien le nombre relativement élevé des cas d'échecs dans les populations étudiées. Si certains enfants s'avèrent effectivement incapables de "suivre", pour la plupart d'entre eux l'échec semble dû à l'insuffisance des moyens intellectuels (2).

Tout semble se passer comme si les spécialistes de l'époque, ayant à se préoccuper d'une manière ou d'une autre d'enseignement, considéraient comme allant de soi, comme étant naturel, le fait que l'énorme majorité des enfants apprennent à lire, écrire, compter.

On peut, d'une manière probablement à la fois et très naïve et très générale, s'étonner au contraire que cette généralisation de la scolarité

---

(1) Utilisation d'une épreuve psychométrique, choix de l'échantillon, par exemple.

(2) AVANZINI (G.) : Alfred Binet et la pédagogie scientifique (p. 218). "Dans les Idées Modernes sur les enfants, Binet fait l'inventaire des onze causes possibles de l'échec scolaire". Certaines sont d'ordre somatique (déficiences sensorielles, états pathologiques, troubles du rythme de la croissance), l'une concerne la déficience intellectuelle, trois tiennent à l'ignorance des aptitudes, l'une à des troubles caractéristiques, une autre à l'antipathie vis-à-vis du maître, enfin la dernière à l'insuffisance éducative de la famille.

sation ait pu effectivement se réaliser dans les faits.

Il est vrai cependant que l'oeuvre de J. FERRY n'est pas l'alphabetisation. Le législateur républicain hérite en réalité de l'effort de tout un siècle ; il généralise et officialise une demande sociale : désir de lire et d'écrire, qui lui est largement antérieure.

Il apparaît en effet peu concevable qu'un phénomène qui concerne la totalité des individus pendant une période relativement longue de leur existence (1) ait pu, pratiquement en quelques années, s'instituer d'une manière aussi forte et définitive sans avoir aucun point d'ancrage dans les projets individuels ou collectifs des populations concernées.

*"Il n'y a pas lieu de discuter aujourd'hui sur les avantages et les inconvénients de l'instruction primaire : au milieu des tendances et des moeurs qui se développent spontanément de toutes parts, celle-ci ne peut être refusée aux populations, elle est véritablement devenue un besoin social",*

écrit en 1851 un enquêteur de F. Le PLAY (2). Ce dernier ne retient pas d'autre cause à l'explosion scolaire du XIXème siècle ; l'instruction du peuple (il faut entendre l'instruction élémentaire) est devenue un "besoin social" ; et comme il est normalement admis que l'instruction passe par l'école, c'est la scolarisation qui doit répondre à cette demande.

L'obligation scolaire a évidemment été précédée d'une évolution générale des mentalités vis-à-vis de l'instruction. Cette évolution est d'abord le fait des enseignés, ou des futurs enseignés, eux-mêmes. Pour MM. FURET et OZOUF, "il n'y a pas dans l'histoire de l'alphabetisation une variable unique ou même une variable privilégiée... Le concept le plus éclairant est celui de la demande sociale d'éducation, au niveau collectif, et de la propension à l'éducation, au niveau des familles et des individus, mais il n'est pas directement mesurable". Ce désir profond d'alphabetisation provient d'une évolution de la structure économique et sociale, comme en témoigne par exemple, l'obstination que met le père de Martin NADAUD à assurer l'éducation

---

(1) L'obligation scolaire s'étend théoriquement de six à treize ans. Les enfants qui ont obtenu à onze ans le Certificat d'Etudes Primaires, sont dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur reste.

(2) FURET (F.) et OZOUF (J.) : Lire et écrire, l'alphabetisation des Français de Calvin à Jules Ferry, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.

de son fils. Léonard NADAUD, paysan-maçon creusois, a ramené de Paris, pour son fils né en 1815, une ambition déjà moderne :

*"Si j'avais su lire et écrire, vous ne seriez pas aussi malheureux que vous l'êtes", dit-il à sa femme ;*

*"Car les occasions de gagner de l'argent ne m'ont pas manqué ; mais ne sachant rien, il m'a fallu rester simple compagnon et avoir toujours le nez dans l'auge" (1).*

L'utilité quotidienne de l'instruction est ainsi démontrée. Les contraintes imposées par une société en évolution très rapide au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle vont se charger de la généraliser. Les métiers traditionnels se compliquent : il devient indispensable de savoir lire pour comprendre, signer, les papiers administratifs, commerciaux, judiciaires, fiscaux, notariés dont le volume augmente et atteint même les ruraux et les pauvres. Savoir lire et écrire devient une nécessité professionnelle :

*"Le monteur d'outils en acier d'Hérimoncourt se recycle sur le tard : c'est qu'avec quatre ouvrières à ses ordres, il doit tenir le détail de la main d'oeuvre exécutée, faire les calculs que comporte l'application des prix aux pièces fabriquées" (2).*

Cette nécessité de l'instruction répond également à une demande sociale qui provient des responsables et des dirigeants d'une France qui s'industrialise. La machine exige des ouvriers capables de la suivre et de la régler : "l'ouvrier illétré n'a plus sa place dans l'industrie moderne" (2). Cette finalité économique de l'instruction qui doit procurer une formation intellectuelle et technique assez poussée existe indiscutablement. Ce n'est pas la seule raison d'être de l'école, cependant, celle-ci doit poursuivre aussi pour certains, un objectif de "moralisation" de la population ouvrière. Ainsi, en 1868 au Creusot, le directeur général des Usines SCHNEIDER, réfléchissant sur "l'influence de l'éducation", insiste sur la formation morale que doit également procurer l'école ; grâce à celle-ci, on pourra ne plus craindre "ces aspirations malsaines vers l'indépendance qui détruisent le respect de toute organisation établie (...), des sourdes agitations qui se propagent sans motif parmi les ouvriers peu éclairés, ce mécontentement qui vient, non d'eux-mêmes, mais d'un meneur

---

(1) FURET (F.), OZOUF (J.) : op. cit. p. 197-198.

(2) op. cit. p. 150.

sous l'empire duquel les place leur ignorance, ces préjugés habilement exploités et dont l'éducation fait justice" (1). Cette conception de l'école comme outil (ou moyen) d'apaisement des luttes sociales prédomine d'ailleurs durant tout le XIXème siècle, sur la finalité économique. "A aucun moment du XIXème siècle (...), l'enseignement élémentaire ne s'est véritablement plié aux exigences de la croissance et de la société industrielle : il a toujours été en retard d'un développement économique, a valorisé la paix des champs, peint de sombres couleurs la vie ouvrière, l'industrie, la ville elle-même et ne s'est jamais soucié de préparer techniquement et professionnellement les enfants du peuple à leur métier de producteur".

L'important est, qu'historiquement, ce "besoin social" d'école définit par LE PLAY, rassemble des tendances diverses concourant toutes au même but. Les humanistes font de l'instruction populaire la base du progrès général de l'humanité. Pour les militants, l'école sera une arme contre l'obscurantisme clérical et monarchique, contre les forces du passé ; pour que le suffrage universel, apparu en 1848, ne se retourne pas contre ceux qui l'ont appelé de leurs vœux, il "faut donc donner pour corollaire à la loi sur le suffrage universel, la loi sur l'instruction obligatoire" (2). Cette demande des notables est appuyée par celle des classes populaires ; pour celles-ci, le goût de l'instruction peut s'expliquer comme une nécessité et une espérance vis-à-vis de la médiocrité de la vie et de la dureté du travail manuel ; "la religion du mérite, l'image de la réussite individuelle dans le cadre d'un progrès collectif constant, ce sont elles qui produisent "ce grand mouvement de progrès qui excite l'activité et l'ambition de chacun", dont en 1864, l'Inspecteur d'Académie des Alpes Maritimes se dit émerveillé (3).

Ainsi, lorsque Jules FERRY instaure l'école laïque gratuite et obligatoire, l'alphabétisation des Français est pratiquement réalisée ou sur le point de l'être. En effet, les lois du 16 Juin 1881 et du 28 Mars 1882 qui instituent l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire de six à treize ans, n'entraînent pas un saut décisif de la fréquentation scolaire. Celle-ci a régulièrement progressé tout au long du XIXème siècle : de

---

(1) FURET (F.), OZOUF (J.) : op. cit. p. 144.

(2) op. cit. p. 143.

(3) op. cit. p. 153.

866 000 élèves en 1817 à 4 716 000 en 1876-1877 (1). De 1880 à 1900, l'évolution des effectifs d'enfants scolarisés passe d'environ 5 300 000 à 5 500 000, de la même façon la proportion d'illettrés parmi les conscrits, les époux et les épouses, baisse régulièrement de 1830 à 1914 (on ne compte plus en 1890 que 10 % d'analphabètes parmi les conjoints et les conscrits ; ce pourcentage représentant, selon A. PROST, les enfants non scolarisés de 1880).

Ainsi, les lois républicaines n'ont pas alphabétisé la France. Cette oeuvre était déjà en très grande partie réalisée, mais l'école publique canalise une demande sociale, un désir de lire et d'écrire qui peut apparaître divers et contradictoire selon les classes sociales. L'école primaire de la III<sup>ème</sup> République réussit parce qu'elle facilite la réussite sociale. L'évolution très rapide et constante de la société exige et offre des raisons d'investir la connaissance, aux familles et aux enfants qui ne s'étaient pas encore scolarisés spontanément, ou qui ne l'étaient que d'une manière trop brève ou trop sporadique.

De la même manière que l'alphabétisation a précédé la généralisation de la scolarité, l'évolution sociale au sens large (économique et politique) stimule et alimente un désir de savoir chez les populations. Ces motifs d'apprendre, cette évolution des mentalités ne peuvent à eux seuls, à notre sens du moins, assurer et expliquer la nécessité et la permanence du phénomène scolaire. Ce que l'on constate, en effet, c'est bien que la majorité des enfants s'adapte en quelques années à une scolarité qui devient obligatoire et, pour la plupart d'entre eux, surtout plus longue et plus régulière. Des acquisitions aussi complexes que la lecture, l'écriture, le calcul sont réalisées. Ces notions ne peuvent, de notre point de vue, être acquises aussi durablement et aussi généralement à l'aide uniquement d'apprentissages ou d'obligations, encore faut-il que l'élève ait un minimum d'attraction et de réceptivité vis-à-vis de tâches à priori ingrates.

En bref, la motivation scolaire n'est pas créée par l'obligation scolaire. L'adaptation scolaire, les premières acquisitions de l'enfant ne peuvent se réaliser que parce qu'il existe une réceptivité individuelle qui est la conséquence d'un désir de savoir. Ce désir de savoir n'est pas créé

---

(1) PROST (A.) : Histoire de l'Enseignement en France 1800-1967, p. 108.

par la société, il existe chez tout individu préalablement à tous les motifs d'apprendre, à toutes les valorisations que peut procurer l'environnement.